

CHEF DE CHANTIER

Département Bâtiment

1/ OBJET

Le chef de chantier est placé sous l'autorité du Conducteur de travaux ou du Chef de Chantier Principal. De formation technique Bac+2, titulaire d'un DUT ou d'un BTS génie Civil option Bâtiment, il a pour mission de diriger des chantiers dans leur intégralité : l'encadrement et la sécurité des hommes, la gestion du matériel et des matériaux, avec le souci permanent de la qualité du travail et du respect des échéances.

Ses tâches consistent à :

- assister aux réunions préparatoires avec les ingénieurs et les conducteurs de travaux ;
- évaluer les besoins des différentes ressources (hommes, matériel, matériaux) ;
- faire l'analyse des nouveaux plans avec les chefs d'équipe et expliquer la méthodologie à appliquer ;
- contrôler les approvisionnements ;
- répartir le travail des chefs d'équipes et ou ouvriers ;
- coordonner, le cas échéant, le travail des sous-traitants ;
- contrôler la bonne exécution des travaux ;
- vérifier l'application des règles et des normes de QHSE ;
- établir le planning d'exécution des travaux.

2/ LOCALISATION

Le poste est basé à Abidjan, toutefois suivant les besoins de l'entreprise, l'employé pourrait être affecté à un poste situé sur toute l'étendue du territoire de la Côte d'Ivoire.

3/ TÂCHES QUOTIDIENNES

- Faire le point avec les chefs d'équipes sur les objectifs de la journée.
- Vérifier le pointage.
- Vérifier les fiches de sorties de matériaux de la veille remplies par le magasinier.
- Faire le point des stocks avec le magasinier et anticiper les commandes.
- Valider et ou vérifier les fiches autocontrôles de chaque ouvrage.
- Contrôler les fiches de travaux et faire les ratios T.U, T.H, ratio de production des tâches.
- Renseigner les plannings de rotation et les tableaux d'avancement.
- Organiser les points travaux avec les chefs d'équipes en fin de journée.
- Planifier la journée de travail du lendemain avec les chefs d'équipes.
- Rédiger le rapport journalier du chantier.

4/ OBLIGATIONS DU POSTE

- Avoir une très bonne connaissance des règles de l'art.
- Contrôler toutes les implantations de tout ouvrage.
- Maîtriser la lecture et la compréhension des plans de coffrage et ferrailage.
- Maîtriser les techniques de construction.
- Être un meneur d'homme.
- Être réactif pour faire face rapidement aux imprévus.
- Avoir une grande disponibilité.